

Appel féministe du 14 juin 2017

Les femmes disent NON à PV 2020 ! Signez le référendum !

Le 14 juin 1981, la Suisse inscrivait dans sa Constitution l'égalité entre les hommes et les femmes. Dix ans plus tard, le 14 juin 1991, les femmes faisaient grève pour exiger l'égalité dans les faits. En 1996, une Loi a été adoptée. Mais l'égalité n'est toujours pas réalisée. Pourtant, en 2017, on veut imposer aux femmes de travailler une année de plus sous prétexte d'égalité !

Non à une réforme de la prévoyance vieillesse sur le dos des femmes

Dans l'espace public comme dans la sphère privée ou au niveau professionnel*, les femmes sont confrontées au sexisme :

- En raison des inégalités accumulées, elles ont des rentes de 37% inférieures à celles des hommes, voire de 63% si on prend en compte uniquement le 2e pilier.
- Un simple calcul montre que pour combler l'actuelle inégalité salariale entre femmes et hommes, soit en moyenne 18,1 %, l'âge de la retraite des femmes devrait être fixé à 57 ans.
- Combler l'écart salarial aurait non seulement un effet positif pour les femmes, mais également pour les finances de l'AVS, car les femmes verseraient davantage de cotisations.
- Les femmes sont nombreuses à ne plus trouver de place sur le marché du travail bien avant d'avoir atteint l'âge de la retraite.
- Toutes générations confondues, les femmes assurent gratuitement les deux tiers du travail domestique de soins et d'éducation.
- 500'000 femmes ne touchent à leur retraite que l'AVS : les 70 francs, proposés par PV 2020, de bonus ne leur suffiront pas pour vivre sans recourir aux prestations complémentaires.

Avec PV 2020, les femmes qui ont 60 ans** ou moins, recevront une année de rente en moins et verseront des cotisations en plus : au total 1,3 milliard de francs par année ! Cette économie sur le dos des femmes ne se justifie pas ! Ni le bonus de 70 francs pour l'AVS, financé par nos cotisations et versé uniquement aux nouveaux et nouvelles retraité-e-s, ni les mesures annoncées dans le 2^e pilier, un système qui n'est plus fiable, ne compenseront ce sacrifice.

Avec PV 2020, on devra travailler plus, verser plus de cotisations aux caisses de pensions qui baissent nos rentes et payer plus de TVA, qui est une taxe antisociale. **Et seuls les couples mariés qui touchent la rente maximale bénéficieront d'une hausse de plus de 1000 francs par an, sur le dos des couples aux revenus modestes, des personnes non mariées, divorcées ou vivant dans des partenariats.**

Nous voulons des retraites justes, permettant de vivre dignement !

Pour assurer l'avenir de nos rentes, c'est l'AVS qu'il faut renforcer : c'est la seule assurance qui garantit des rentes égales aux femmes et aux hommes ; la seule aussi qui reconnaît les tâches éducatives via le bonus éducatif et le splitting. C'est cette logique qu'il faut renforcer. Aussi, toute cotisation supplémentaire doit être consacrée à l'AVS.

C'est pourquoi, nous vous invitons à signer et à faire signer le référendum contre « PV2020 », et à voter NON le 24 septembre à « Prévoyance vieillesse 2020 » !
Téléchargez les feuilles de signatures sur <http://touchepasamaretraite.ch/>

* Sources des chiffres indiqués : <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/assurances-sociales/ahv/reformes-et-revisions/altersvorsorge2020/vorlage.html>

**Les femmes de 63 ans partiront à la retraite trois mois plus tard, celles de 62, 6 mois plus tard et celles de 61 ans, 9 mois plus tard.

Nom	Prénom	Organisation/fonction	Lieu